



Fiche signalétique – Nomenclature

Secteur TIC et média

Description

La nomenclature des branches économiques liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC) est élaborée sur la base de recommandations émises par l'OCDE. La définition de l'OCDE a pour but d'identifier les activités économiques propres aux TIC et aux contenus et média. Elle se base sur la nomenclature générale des activités économiques (NOGA08). Les branches économiques du secteur TIC et média englobent les activités économiques du secteur TIC et celles du secteur contenus et média.

Version: Définition du secteur TIC et du secteur contenus et média émise par l'OCDE (2006).

Méthodologie

Le secteur TIC et média englobe les activités économiques du secteur TIC et celles du secteur contenus et média.

- 1) Le secteur des TIC comprend les activités qui produisent des biens et services permettant la numérisation de l'économie, c'est-à-dire la transformation des informations utilisées en informations numériques, plus facilement manipulables, communicables, stockables, restituables, etc. Pour les branches spécialisées dans la fabrication TIC, les produits d'une branche candidate doivent essentiellement être destinés à remplir les fonctions de traitement et de communication de l'information par des moyens électroniques, y compris la transmission et l'archivage. Pour le secteur des services TIC, les produits d'une activité considérée doivent être destinés à permettre la fonction de traitement et de communication par des moyens électroniques.
- 2) Etant donné l'impact des TIC sur les activités consistant à créer et distribuer des contenus (sous forme par exemple textuelle, audio ou vidéo), et notamment sur celles qui visent un large public, un secteur "Contenus et média" a également été défini afin de mieux cerner le concept d'"économie de l'information". La définition générale suivante est utilisée pour identifier les activités en question. Le contenu correspond à un message organisé destiné à des êtres humains et publié dans les médias et par des activités liées aux médias. Sa valeur pour le consommateur ne tient pas à ses qualités physiques, mais à son caractère informationnel, éducatif, culturel ou divertissant. Concrètement, ce secteur « Contenus et média » correspond à l'ensemble des activités de la section J de la NOGA, hormis celles déjà incluses dans la définition du secteur TIC.

Applications: Analyse structurelle de l'économie en terme de valeur ajoutée, d'emploi, et de productivité du travail..

Bases légales

Stratégie du Conseil Fédéral pour une société de l'information en Suisse (1998 et janvier 2006) et stratégie «Suisse numérique» (avril 2016)

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS)
Section structure et analyses économiques (WSA)
info-WSA@bfs.admin.ch